




# Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources


## ADAPTER LES PEUPELEMENTS FORESTIERS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

<p><b>Contexte et constat</b></p>	<p>Certains massifs forestiers de la commune sont constitués presque uniquement d'épicéas. Ces forêts quasi monospécifiques sont très sensibles aux dépérissements causés par les changements climatiques (sécheresse, fortes chaleurs, attaques de scolytes).</p> <p>La diversité spécifique des peuplements renforce au contraire leur capacité de résilience.</p> <p>Adapter les peuplements pour accompagner leur diversification est un enjeu majeur afin de renforcer leur capacité à survivre aux aléas générés par les changements climatiques. De cette manière, on garantit qu'ils puissent jouer leurs rôles majeurs dans la protection de la ressource en eau, le stockage carbone, la protection contre les risques naturels...</p>		
<p><b>Description</b></p>	<p>L'action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostiquer les peuplements les plus fragiles,</li> <li>- les gérer de manière adaptée (coupe des arbres dépérissants là où c'est nécessaire, s'appuyer sur des lisières vertes lors des martelages, favoriser le maintien du mélange, constituer un réseau d'arbres morts et laisser du bois mort au sol, traiter les chablis de l'hiver afin qu'ils ne constituent pas de nouveaux foyers de scolytes, ...),</li> <li>- planter là où cela est possible des espèces différentes de l'épicéa (sapin, mélèze, érable sycomore, sorbier des oiseleurs, pins).</li> </ul>		
<p><b>Pilote</b></p>	<p>Office national des forêts</p> 	<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Commune des Allues Compagnie des Alpes Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (Sylv'Acctes)</p>  



# Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
<b>Moyens financiers</b>	<b>Montant Global : 180 000 € HT</b>			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	30 000 € pour les dépérissants	30 000 € / an pour les dépérissants (35 €/m <sup>3</sup> ) 20 000 € / an pour les plantations (20 000 €/ha)		
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	Pour les coupes : - AutoF - Recettes bois	Pour les plantations : - CDA - AutoF ou Sylv'acctes  Pour les coupes : - AutoF - Recettes bois	Pour les plantations : - CDA - AutoF ou Sylv'acctes  Pour les coupes : - AutoF - Recettes bois	Pour les plantations : - CDA - AutoF ou Sylv'acctes  Pour les coupes : - AutoF - Recettes bois
<b>Moyens humains</b>	ONF : TFT, ouvriers Entreprise de travaux forestiers			
<b>Risques identifiés</b>	Dégâts de gibier sur les plantations – Action à lier à l'action 3.2.3 Gestion des forêts privées attenantes			
<b>Actions liées</b>	Action 3.2.3 - Mettre en œuvre un programme de suivi des cerfs de la commune Action 3.2.7 - Engager une dynamique favorisant une bonne gestion des forêts privées dans le contexte du changement climatique			

<b>Bénéfices attendus</b>				
	Maintien en rôle de protection de la forêt			
<b>Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)</b>	Poursuivre la politique de diversification et de plantation au-delà du plan d'actions 2022-2025 : politique de long terme Gestion des scolytes en forêt privée			
<b>Indicateurs de suivi annuel</b>	2022	2023	2024	2025
	70% d'arbres scolytes exploités	70% d'arbres scolytes exploités 1 ha planté	70% d'arbres scolytes exploités 1 ha planté	70% d'arbres scolytes exploités 1 ha planté
<b>Indicateurs de résultat</b>	Surfaces plantées objectif : 3 ha Espèces d'arbres ajoutées, 100% en diversité non Epicéa Pourcentage des arbres scolytes exploités (objectif de plus de 70%)			
<b>Info / Focus carbone</b>	/			